

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

EDUCATION	01	TRANSPORT	07	ADMINISTRATION	01
ECONOMIE	01	RURAL	10	TELECOMMUNICATION	04
ENERGIE	01	NON DEFINIS	01		

#### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

#### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2198

7 Décembre 2020

7 December 2020

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">11/AONO/CIPM/COKI/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 04 DECEMBRE 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN URGENCE DE LA SCANWATER DE KIKI AVEC SON RESEAU DE DISTRIBUTION DE 10 KM, DANS LA COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	29-12-2020

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">20/019/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	OPENNATIONAL INVITATION TO TENDER N°20/019/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2020 OF30/11/2020 FOR THE CONSTRUCTION WORK OF THE PEDAGOGICAL BLOCK AT THE DEPARTMENT OF METEOROLOGY, CLIMATOLOGY, HYDROLOGY, PEDOLOGY OF THE ENSPM OF THE UNIVERSITY OF MAROUA, KOUSSERI FUNDING: BIP MINEPAT, CHAPTER 94 FISCAL YEAR 2020 AND FOLLOWING ALLOCATIONS: 94 709 07 110 000 2222
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	30-12-2020

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/AONO/CMNE-GDG/CIPM/TBEC/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/AC/CIPM-E-CMNE-GDG/T-BEC/2020 DU 15/11/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEL'HOTEL DE VILLE DE GUIDIGUIS, COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE GUIDIGUIS EXERCICE 2020
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-12-2020

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">20/AONO/C-AYOS/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07/12/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEYECK - MEVÉE - RIVIÈRE MFOUMOU (9 KM).FINANCEMENT : BIP MINADER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	08-01-2021

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">21/AONO/C-AYOS/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07/12/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NYABEWA'A-NDELLE-BIFOS-NYAVOUDOU (26 KM).FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	08-01-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">22/AONO/C-AYOS/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07/12/2020EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES ET LA RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS CONNEXES DANS LA VILLE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> 08-01-2021</p>
----------	---

<b>7</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">23/AONO/C-AYOS/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07/12/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE COMMERCIAL AU CENTRE URBAIN DE LA VILLE D'AYOS.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 08-01-2021</p>
----------	--

<b>8</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">24/AONO/C-AYOS/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07/12/2020EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS. EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 08-01-2021</p>
----------	--

<b>9</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 2065 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2065 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 12/10/2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
----------	---

<b>10</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 000086/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 000086/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 019/AONO/CRTV/CIPM/CMCA/2020 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VEHICULES A LA CMCA MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY EN PROCEDURE D'URGENCE- EXERCICE 2020.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">015/C/CAEDII/SG/SAPM/20</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°015/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001BIDS/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 22 JUILLET 2020 P POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II? SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 2068-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2068-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 18/08/2020 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 2067-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2067-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 31/08/2020 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N°01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°01 A LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°008 /MINEPAT/PNDP/CSPM/20 DU 30 NOVEMBRE 2020 RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)DATE : 03 DÉCEMBRE 2020 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°05/MINEPAT/PNDP/CSPM/2020 DU 06 NOVEMBRE 2020 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'ENTRETIEN, MATÉRIEL ET PRODUITS PAUSE-CAFÉ À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 2065 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2065 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 12/10/2020 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 2068-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2068-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 18/08/2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>18</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 2067-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 2067-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 31/08/2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>19</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 1079 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 1079 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA CLIMATISATION DE LA SALLE D'EMBARQUEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>20</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">017/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°017/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR - MAIRIE EDÉA 11- SOUS? PRÉFECTURE EDÉA IL EN MOYENNE TENSION DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA HÈME DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001BIS/AONO/CAEDLLÈME/CIPM/2020 DU 22 JUILLET 2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>21</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 1080 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 1080 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MISE AUX NORMES DES SALLES SERVEURS DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>22</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 1081-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 1081-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**23**

Reference [0004075/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020](#) Lire

Titre/objet DECISION N°0004075/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020 PORTANT RESILIATION DU MARCHE N° 0001/UD//SG/DIPD/SCE/BC/CAF/2020 DU 04 JUIN 2020, AVEC L'ENTREPRISE MAHOL AFRICA SARL POUR DEFAILLANCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**24**

Reference [0004073/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020](#) Lire

Titre/objet DECISION N°0004073/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020 PORTANT RESILIATION DU MARCHE N° 0003/UD//SG/DIPD/SCE/SC/CAF/2020 DU 04 JUIN 2020, AVEC L'ENTREPRISE MAHOL AFRICA SARL POUR DEFAILLANCE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**25**

Reference [00000033/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 01/10/2020](#) Lire

Titre/objet DECISION N°00000033/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 01/10/2020 PORTANT RESILIATION DU MARCHE N°00023/UDI/SG/DIPD/SCE/BC/2020 DU 30 JUILLET 2020, AVEC L'ENTREPRISE MAHOL AFRICA SARL POUR DEFAILLANCE FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITE DE DOUALA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**26**

Reference [0004079/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020](#) Lire

Titre/objet DECISION N°0004079/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 0005/UD//SG/DIPD/SCE/BC/CAF/2020 DU 04 JUIN 2020, AVEC L'ENTREPRISE MAHOL AFRICA SARL POUR DEFAILLANCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**27**

Reference [0004077/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020](#) Lire

Titre/objet DECISION N°0004077/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020 PORTANT RESILIATION DU MARCHE N° 0002/UD//SG/DIPD/SCE/BC/CAF/2020 DU 04 JUIN 2020, AVEC L'ENTREPRISE MAHOL AFRICA SARL POUR DEFAILLANCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**28**

Reference [8822/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) Lire

Titre/objet ADDITIF 1 N° 8822/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 02/12/2020 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 092/20/A010/SDCC/CIPM DU 28/10/2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 002_/A/HYDRO-MEKIN/DG/CIPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 002_/A/HYDRO-MEKIN/DG/CIPM RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2020 DU 09/11/2020 POUR LA DELIMITATION AVEC PLUS DE PRECISION ET A PARTIR DES TECHNOLOGIES DE POINTE (LIDAR) DE LA ZONE D'ENNOIEMENT ET DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MEKIN. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N° 01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAN° 001/AONO/CRTV/CIPM/CMCA/2020 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VEHICULES DE LA CMCA MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY EN PROCEDURE D'URGENCE, EXERCICE 2020. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">8827/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF I N° 8827/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 02/12/2020 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°53/20/DCO/SDCC/CIPM DU 18 NOVEMBRE 2020 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">8828/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF 1 N° 8828/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 02/12/2020 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°54/20/DCO/SDCC/CIPM DU 18 NOVEMBRE 2020 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">8829/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF 1 N° 8829/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 02/12/2020 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 55/20/DCO/SDCC/CIPM DU 18 NOVEMBRE 2020 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

# COMMUNE DE KIIKI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°11/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 04 DECEMBRE 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE  
REHABILITATION EN URGENCE DE LA SCANWATER DE KIIKI AVEC SON RESEAU DE DISTRIBUTION DE  
10 KM, DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Etat, chapitre 94 « Interventions en Investissement », le Maire de la Commune de Kiiki, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) un Appel d'Offre National Ouvert N° **11/AONO /CIPM/C**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Installation du chantier ;
- Études géophysiques et implantation ;
- Réhabilitation du château et équipement électromécanique avec le matériel et matériaux appropriés ;
- Réhabilitation du réseau de distribution ;
- Essai de pompage ;
- Développement par soufflage du forage ;
- Jalonnage de canalisation ;
- Alimentation de la pompe du château ;
- Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;

## 3. Cout Prévisionnel

**Montant prévisionnel du marché : 41 665 813 (Quarante un millions six cent soixante-cinq mille huit cent treize) FCFA TTC.**

## 4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

## 5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence est assuré par le budget de l'Etat Chapitre 94 « Interventions en Investissement » pour le compte des exercices 2020 et 2021.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables à la Commune de Kiiki, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kiiki, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de KIKI des frais d'achat du DAO égale à (100 000) **cent mille F CFA**. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés.

## 8. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir à la Commune de Kiiki au plus tard le **29 DECEMBRE 2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 04 DECEMBRE 2020**

**POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION EN URGENCE DE LA SCANWATER DE KIIKI AVEC SON RESEAU DE DISTRIBUTION DE 10 KM, DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT, CHAPITRE 94 « INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT » ; EXERCICES 2020 et 2021.**

**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **cinq (05) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **833 316 (huit cent trente-trois mille trois cent seize) francs CFA** par lot établie par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en Originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

## 11. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée en une phase et aura lieu le **29 DECEMBRE 2020 à 13 heures précises** à la salle de réunion de la Commune de Kiiki par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kiiki sis à l'hôtel de ville de la Commune de Kiiki.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

## 12. Critères d'évaluation

### - Principaux Critères Eliminatoires:

- Absence de la caution ;
- Dossier administrative incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- Dossier de candidature non- conforme ou incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannées;
- Note des critères valides inférieure à 70% ;
- Absence de pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes en cas de groupement (le cas échéant)48 h après l'ouverture des plis;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète ;
- Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours des trois dernières années.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

### - Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1. le rapport de visite de site signé sur l'honneur;
2. la présentation de la soumission ;
3. Surface financière (minimum égale à 50%) du montant TTC du marché.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.
8. Le CCTP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;
9. le CCAP complet, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page

### ***Le non-respect de deux critères entraîne l'élimination de l'offre.***

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- A/- méthodologie d'exécution des travaux
- B/- attestation et Rapport de visite du site
- C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement
- D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels
- E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai
- F/- Références et capacité financière de l'entreprise
- G/- Présentation générale de l'offre

**N.B:** 1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- l'Attestation de visite de site doit revêtir la signature du Chef Service du Marché

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix(90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KIKI.

**NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.**

YAOUNDE le 4 Décembre 2020

Le MAIRE

**NYAM A MAMBA ACHILLE**

# UNIVERSITÉ DE MAROUA

**OPENNATIONAL INVITATION TO TENDER N°20/019/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2020 OF30/11/2020 FOR THE CONSTRUCTION WORK OF THE PEDAGOGICAL BLOCK AT THE DEPARTMENT OF METEOROLOGY, CLIMATOLOGY, HYDROLOGY, PEDOLOGY OF THE ENSPM OF THE UNIVERSITY OF MAROUA, KOUSSERI FUNDING: BIP MINEPAT, CHAPTER 94 FISCAL YEAR 2020 AND FOLLOWING ALLOCATIONS: 94 709 07 110 000 2222**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
 94 709 07 110 000 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

As part of the execution of the Public Investment Budget, the Rector of the University of Maroua and Contracting Authority, launches a National Open Call for Tender for the construction Work of the pedagogic block at the Department of Meteorology, Climatology, Hydrology, Pedology of the ENSPM of the University of Maroua at Kousseri.

## 2. Consistance des prestations

The services of this contract include:

- 1	Site installation
- 2	Excavation and foundation
- 3	Concrete works
- 4	Masonry and elevation
- 5	Roofing and waterproofing
- 6	Wall covering works
- 7	Aluminum Carpentry
- 8	Inner design Carpentry
- 9	Floor and wall tiling works
- 10	Painting
- 11	Electricity – weak current
- 12	Electricity – strong current
- 13	Fire safety
- 14	Air conditioning and ventilation work
- 15	Plumbery and sanitation

### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation at the end of the preliminary studies is Three hundred and fifty-six million four hundred and thirteen thousand, seven hundred and ninety-five (356,413,795) FCFA including tax.

### 4. Allotissement

The works are subdivided into a single lot.

### 5. Participation et origine

Participation in this call for tenders is open on equal terms to companies and companies or groups of companies incorporated under Cameroonian law, with proven experience in the construction of civil engineering infrastructure.

By this Notice of Invitation to Tender, interested companies are invited to provide in their tenders, authentic information which will enable those able to carry out the work to be retained after a thorough and objective assessment of their files.

### 6. Financement

The services covered by this AAO are financed by the BIP MINEPAT, Chapter 94 Fiscal year 2020 and following. Allocations: 94 709 07 110000 2222.

### 7. Consultation du Dossier

N/D

### 8. Acquisition du Dossier

The file can be obtained from the Department of Infrastructure, Planning and Development (DIPD) of the University of Maroua, BP 46 Maroua, Tel. 222-29-15-68, upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of **160 000 Fcfa (one hundred and sixty thousand Fcfa)**, payable to BICEC, "CAS-ARMP Special Account".

## 9. Remises des offres

Each offer drawn up in French or English in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, and in accordance with the requirements of the DAO, must reach the DIPD, no later than **30/12/2020** at 15 o'clock local time, in three (03) internal and distinct envelopes identifying:

- Envelope A: administrative documents;
- Envelope B: technical offer;
- Envelope C: financial offer.

These three (03) envelopes will be contained in a fourth and must bear the one and only following mention:

### **OPENNATIONAL INVITATION TO TENDER**

**N°20/019/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2020 OF30/11/2020**

**For the construction work of the pedagogical block at the department of Meteorology, Climatology, Hydrology, Pedology of the ENSPM of the University of Maroua, Kousseri**

**FUNDING: BIP MINEPAT, Chapter 94 Fiscal year 2020 and following**

**ALLOCATIONS: 94 709 07 110 000 2222**

*To be opened only during the counting session*

Tenders received after the deadline for submitting bids will not be received.

## 10. Delai de Livraison

The maximum timeframe provided by the Client's Representative for carrying out the work is five (05) calendar months

## 11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first ratebank approved by the Minister of Finance featuring on the list in document 12 of the Tender File of an amount of **7 128 270 (Seven million one hundred and twenty-eight thousand two hundred and seventy) francs CFA.**

Each a bid bond should be valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

## 12. Recevabilité des Offres

Lest they be rejected, shall be submitted only originals or true copies of the other relevant administrative documents, certified by the issuing service in keeping with the requirements of the Special Tender Regulation. They must be valid in keeping with the regulations in force.

They must not be older than three (3) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice. Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and Tender File shall be declared inadmissible.

This applies especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the Ministry in charge of Finance. The approved publication organs are JDM and/or Cameroon-Tribune. At the Public Treasury for government departments, in the CAS- ARMP Special Account N° 335988 at BICEC for Public Administrative Establishments, Public and Semi-Public Enterprises, the Yaoundé and Douala City Councils and the Council Revenue Collection Offices for the other Regional and Local Authorities”.

## 13. Ouverture des Plis

The tenders shall be opened in a single phase.

The opening of the administrative documents and the technical and financial offers will take place on **30/12/2020** at 15 o'clock local time by the Tenders Board of the University of Maroua in the meeting room of Internal Allocation Tender Board.

Only bidders or their duly mandated representatives who have a perfect mastery of the file are invited to take part in this opening session.

## 14. Critères d'évaluation

### Eliminatory criteria

They include especially:

- Absence or non-conformity of any one of the administrative documents within 48 hours after the opening of tenders;
- False declaration or forged documents;
- Absence of a quantified unit price;
- Non-compliance of the bid bond model;

### Essential criteria

The essential criteria relating to the qualification of candidates could indicatively be on the following:

<b>N°</b>	<b>Criteria</b>
1.	Offer presentation
1.	Personnel
1.	Methodology
1.	Financing capacity
1.	Experience
1.	Logistical means

*A technical mark less than 70% shall lead to the disqualification of the offer.*

#### **15. Attribution**

The lowest bid and the best technically structured bid that meets the criteria will be retained

#### **16. Durée Validité des Offres**

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

#### **17. Renseignements Complémentaires**

Complementary information may be obtained during working days and hours at the Department for Development, Physical Plant and Infrastructures of the University of Maroua, P. O. Box 46, Tel. Tél. 680 34 34 23 / 697 418 124, as from the publication of this notice. /-

*MAROUA le 30 Novembre 2020*

*Le RRECTEUR*

**IDRISSOU ALIOUM**

## COMMUNE DE GUIDIGUIS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/AC/CIPM-E-CMNE-GDG/T-BEC/2020 DU 15/11/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DEL'HOTEL DE VILLE DE GUIDIGUIS, COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE GUIDIGUIS EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de GUIDIGUIS, Autorité Contractante lance un avis d'appel d'offres national Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de L'HOTEL DE VILLE DE GUIDIGUIS, Département du MAYO-KANI, Région de L'EXTREME - NORD.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à :

- La construction d'un bâtiment R+1 ;
- La construction d'une salle des actes de forme circulaire.

Les différents corps d'étal se déclinent comme suit :

- L'Installation et le repli du chantier (transport sur le site du chanlier de tous les malériaux, équipements matériels el outillages nécessaires à l'exécution des travaux, baraque de chantier, base vie pour le logement et toute la logistique nécessaire au personnel travaillant sur le site, etc.), palissade, gardiennage, implantation des ouvrages ;
- Le gros oeuvre (fouilles, terrassements, fondalions et ossature en béton armé, maçonneries, chapes et enduits, charpente, couverture et élanchéité, etc.) loutes sujétions comprises ;
- Le second oeuvre (menuiserie bois pour bales, portes et huisseries, couvres joints plinthes et plafonds, menuiserie métallique pour grilles de sécurité des portes et bales, gardes corps, et vitrerie, électricité et éclairage, plomberie et sanitaires, revêtements sols el murs, peintures, climatisation, etc.) toutes sujétions comprises.

### 3. Cout Prévisionnel

**Trois Cent Seize Millions (316 000 000) F CFA**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine des BTP et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/Commune de GUIDIGUIS, pour un coût prévisionnel de **316 000 000 F CFA**, Exercice 2020

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables dans les services de la Commune de Guidiguis BP 15 Guidiguis Téléphone : 698 83 93 41 dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables dans les services de la Commune de Guidiguiss BP 15 Guidiguiss Téléphone : 698 83 93 41 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **Cent trente mille (130 000) francs CFA** au titre des frais d'acquisition du DAO payable à la recette Municipale de GUIDIGUIS.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commission interne de passation des marchés de la commune de GUIDIGUIS, au plus tard le **10/12/2020 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/AC/CIPM-E-CMNE-GDG/TBEC/2020 DU 15/11/2020  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE  
GUIDIGUIS,  
COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORO**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **huit (08) mois**, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **six millions trois cent vingt mille (6 320 000) Francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **10/12/2020 à 11 heures** précises dans la salle des actes de la commune de Guidiguiss par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de GUIDIGUIS en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission.

## 14. Critères d'évaluation

### CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

#### A. Critères éliminatoires

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) faible capacité financière ;
- 4) Absence du CCAP paraphé et signé et daté à la dernière page.
- 5) L'absence d'au moins d'une (01) réalisation des travaux de bâtiments de type R+1 durant les trois (03) dernières années d'un montant supérieur ou égale à deux cent millions (200 000 000) francs CFA

#### B. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Présentation générale de l'offre.....oui/non ;
  
- 2) Conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP.....  
oui/non ;
  
- 3) Compréhension du projet et organisation.....oui/non ;
  
- 4) Planning et délai de livraison.....oui/non ;
  
- 5) références dans les travaux similaires.....oui/non ;
  
- 6) Expérience du personnel.....oui/non ;
  
- 7) Moyens logistiques.....oui/non ;
  
- 8) capacité financière.....oui/non.

**Toute offre ayant obtenue au moment de son évaluation un pourcentage de << oui >> supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.**

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la commune de GUIDIGUIS, Tel : 698 83 93 41/674 98 04 09 dès publication du présent avis. **NB** : « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 15 Novembre 2020

Le MAIRE

**AHMADOU**

## COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07/12/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEYECK - MEVÉE - RIVIÈRE MFOUMOU (9 KM). FINANCEMENT : BIP MINADER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des routes de la Commune d'Ayos pour l'exercice 2021, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Meyeck - Mevée - rivière Mfoumou (9 km).

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la réhabilitation des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel,
- Le débroussaillage ;
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Reprofilage compactage y compris création de fossés et exutoires.

### 3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Tronçon	Linéaire (km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'interven-
Lot 1	Nyong & Mfoumou	Ayos	Meyeck - Mevée - rivière Mfoumou	9	<b>15 000 000</b>	06	Réhabilitat
<b>TOTAL</b>				<b>9</b>	<b>15 000 000</b>		

### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, Exercices 2021 et suivants.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...). Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 08/01/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 20 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07/12/2020 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Meyeck - Mevée - rivière Mfoumou (9 km).

**Financement : BIP MINADER; Exercices 2021 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Deux cent cinquante mille (250 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin  
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifi  
de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 08/01/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment  
dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :

- Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ø Le rapport de visite de lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être daté et signé) ;
- Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
  - Une note d'organisation et méthodologie ;
  - Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins cinq millions (5 000 000) de FCFA.

f) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :

- Ø Une niveleuse ;
- Ø Un camion-benne ;
- Ø Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus;
- Ø Une Pelle chargeuse.

g) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – Détail des Prix Unitaires ;

i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 19 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **17 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise,

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune

## COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07/12/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NYABEWA'A-NDELLE-BIFOS-NYAVOUDOU (26 KM). FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des routes de la Commune d'Ayos pour l'exercice 2021, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Nyabewa'a-Ndelle-Bifos-Nyavoudou (26 km).

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la réhabilitation des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel,
- Le débroussaillage ;
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Reprofilage simple.

### 3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Tronçon	Linéaire (km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'interven-
Lot 1	Nyong & Mfoumou	Ayos	Nyabewa'a-Ndelle-Bifos-Nyavoudou	26	<b>27 000 000</b>	06	Réhabilitat
<b>TOTAL</b>				<b>26</b>	<b>27 000 000</b>		

### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2021 et suivants.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 08/01/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07/12/2020

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Nyabewa'a-Ndelle-Bifos-Nyavoudou (26 km).

**Financement : BIP MINTP; Exercices 2021 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Cinq cent mille (500 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin  
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifi  
de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 08/01/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment  
dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

- Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ø Le rapport de visite de lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être daté et signé) ;
- Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
  - Une note d'organisation et méthodologie ;
  - Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins neuf millions (9 000 000) de FCFA.

- f) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :

- Ø Une niveleuse ;
- Ø Un camion-benne ;
- Ø Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus;
- Ø Une Pelle chargeuse.

- g) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – Détail des Prix Unitaires ;

- i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 19 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **17 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune

## COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07/12/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES ET LA RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS CONNEXES DANS LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'entretien des artères de la ville d'Ayos, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines routes et la réalisation des aménagements connexes dans la ville d'Ayos.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel,
- Le débroussaillage ;
- Dégagement mécanique
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme y compris fossés et exutoires ;
- Couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Construction d'un bac à poubelle.

### 3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Tronçons	Linéaires (km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'interven-
Lot 1	Nyong & Mfoumou	Ayos	GENDARMERIE - MEBA'ASSI	1,70	15 785 000	03	Entretien aménage-m connexe
			POSTE DE DOUANE - CARREFOUR PETIT MARCHÉ	1,00			
			TGR - CHEFFERIE EBABODO	1,40			
			ROND POINT SAINT MARTIN - CARREFOUR MACABO	0,60			
<b>TOTAL</b>				<b>4,70</b>	<b>15 785 000</b>		

### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 08/01/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07/12/2020

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines routes et la réalisation des aménagements connexes dans la ville d'Ayos.

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos; Exercices 2021 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Trois cent mille (300 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin  
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifi  
de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 08/01/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment  
dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

- Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ø Le rapport de visite de lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être daté et signé) ;
- Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
  - Une note d'organisation et méthodologie ;
  - Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins cinq millions (5 000 000) de FCFA.

- f) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :

- Ø Une niveleuse ;
- Ø Un camion-benne ;
- Ø Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus;
- Ø Une Pelle chargeuse.

- g) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – Détail des Prix Unitaires ;

- i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 19 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **17 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise,

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune de

# COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07/12/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE COMMERCIAL AU CENTRE URBAIN DE LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, pour le compte des Exercices 2021 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un immeuble R+1 à usage commercial au centre urbain de la ville d'Ayos.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Gros œuvre et élévations ;
- Charpente, couverture et plafond ;
- Electricité ;
- Menuiseries bois, métalliques et vitrerie ;
- Peinture ;
- Revêtements ;
- Voiries et réseaux divers.

## 3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot 1	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un immeuble R+1 à usage commercial	08	66 000 000

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercices 2021 et suivants.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 08/01/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 23 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07/12/2020

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un immeuble R+1 à usage commercial au centre urbain de la ville d'Ayos.**

**Financement : BIP MINDDEVEL, Exercices 2021 et suivants.**

## 9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de huit (08) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Un million (1 000 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin...  
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives de...

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 08/01/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.  
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment accréditée.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

- Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ø Le rapport de visite de lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être daté et signé) ;
- Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
  - Une note d'organisation et méthodologie ;
  - Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins vingt millions (20 000 000) de FCFA.

- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 09 critères essentiels.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 09 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.



# COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24 /AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07/12/2020EN  
PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES PUBLICS DANS LA COMMUNE  
D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS. EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le but de maintenir certains bâtiments, rues et espaces verts de la Commune d'Ayos en état de propreté, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent à l'entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos. Il s'agit de :

- L'entretien de l'enceinte de la Mairie (bureaux du Maire, Recette Municipale, Foyer communautaire, espaces verts, Etc) ;
- L'entretien de la place du marché et de la place du défilé ;
- L'entretien des rues (balayage des rues, curage des caniveaux et débroussaillage des abords) ;

Les détails des tâches à exécuter sont consignés dans le tableau suivant :

Entretien de l'enceinte de la Mairie (bureaux du Maire, Recette Municipale, Foyer communautaire, espaces verts, Etc)			
N°	Désignations	Tâches à exécuter	Fréquences

1.	Bâtiments	Balayer et laver les planchers	1 fois/jour
		Aspirer les moquettes	1 fois/jour
		Nettoyer et shampooiner les moquettes et les tapis	1 fois/semaine
		Dépoussiérer les bureaux, tables, canapés fauteuils, chaises, les téléphones, le matériel informatique, les lampes des bureaux	1 fois/jour
		Dépoussiérer les plafonds, les murs et les rideaux	1 fois/mois
		Essuyer les vitres, glaces et les appliques d'éclairage	1 fois/semaine
		Enlever les toiles d'araignée	1 fois/semaine
		Nettoyer les meubles de rangement	1 fois/jour
		Nettoyer les façades extérieures des bâtiments	1 fois/mois
		Désinfecter les poignées des portes à l'alcool à brûler	1 fois/jour
		Nettoyer et désinfection les cuvettes de W.C et de lavabos	1 fois/jour
		Entretenir les revêtements en faïence et carreaux	1 fois/semaine
		Astiquer la robinetterie	1 fois/semaine
		Détartre les cuvettes de W.C	1 fois/mois
		Vidanger les poubelles et déposer les ordures à la décharge publique	1 fois/jour
		Désinfecter les poubelles	1 fois/semaine
		Fournir les papiers hygiéniques et recharger les portes savons pour le lavage des mains	1 fois/semaine

2.	Espaces arborés, espaces gazonnés, terrains nus, bétonnés ou bitumés	Balayer et ramasser les papiers, les feuilles mortes et autres détritrus	1 fois/jour
		Arroser les gazons, les fleurs et les arbustes en saison sèche	1 fois/jour
		Tondre les aires gazonnées	1 fois/mois
		Désherber les espaces non gazonnés	1 fois/mois
		Arracher les mauvaises herbes sur les espaces gazonnés et entre les fleurs	1 fois/mois
		Ratisser, ramasser et évacuer les déchets issus de la coupe des herbes et arbres	1 fois/mois
		Tailler la régénération des arbres, des arbustes et des haies	1 fois/mois
		Balayer les terrains nus, les espaces communs bétonnés ou bitumés	1 fois/jour
		Evacuer les eaux stagnantes aux abords des bâtiments en saison de pluies	1 fois/semaine
		Curer les caniveaux en saison de pluies	1 fois/mois
<b>Entretien de la place du marché et de la place du défilé</b>			
3.	Hangars et tribune	Balayer les planchers, les gradins, les allées des hangars	1 fois/jour
		Balayer et arroser si nécessaire, les entrées et couloirs du marché ainsi que la cours et les devantures de boutiques et magasins	1 fois/jour
		Dépoussiérer les plafonds et les murs	1 fois/mois
		Enlever les toiles d'araignée	1 fois/semaine
		Nettoyer les gardes corps autour de la tribune	1 fois/semaine
		Vidanger les poubelles et déposer les ordures à la décharge publique	1 fois/jour
<b>Entretien des rues (balayage des rues, curage des caniveaux et débroussaillage des abords)</b>			

4.	Chaussées, trottoirs, parkings, espaces arborés, espaces gazonnés et terrains nus	Balayer les rues (parkings, trottoirs et chaussées si nécessaire)	1 fois/semaine
		Ramasser les papiers, les feuilles mortes et autres débris dans les espaces verts	1 fois/jour
		Arroser les gazons, les fleurs et les arbustes en saison sèche dans les espaces verts	1 fois/jour
		Tondre les aires gazonnées	1 fois/mois
		Désherber les espaces non gazonnés	1 fois/mois
		Défricher les bordures de routes	1 fois/mois
		Arracher les mauvaises herbes sur les espaces gazonnés et entre les fleurs	1 fois/mois
		Ratisser, ramasser et évacuer les déchets issus de la coupe des herbes et arbres	1 fois/mois
		Tailler la régénération des arbres, des arbustes et des haies	1 fois/mois
		Balayer les terrains nus	1 fois/jour
		Evacuer les eaux stagnantes aux abords des bâtiments en saison de pluies	1 fois/semaine
		Enlever l'excédent de terre sur les trottoirs et les parkings	1 fois/mois
		Curer les caniveaux en saison de pluies	1 fois/mois
5.	Produire des rapports d'activités	1 fois/mois	

**N.B :** hors mis les fréquences mentionnées dans ce tableau, les tâches doivent être exécutées à chaque fois que le Maître d'Ouvrage en fait la demande.

### 3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel total de **rente millions (30 000 000)** defrancis CFA Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un (01) lot ainsi qu'il suit :

N° lots	Désignations	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Lot unique	Entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos	30 000 000	12
<b>COUT TOTAL DU PROJET</b>			

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la Commune d'Ayos. Exercices 2020 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une somme remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

## Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant :

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués de la date de dépôt, plus tard le **08/01/2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert N° 24 /AONO/ C-AYOS/CIPM/2020 du 07/12/2020**

**En procédure d'urgence pour l'entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos.**

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos. Exercices 2020 et suivants.**

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour ce lot, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de 48h, par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en FCFA de ladite garantie sera de 100 millions de FCFA. L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et le délai de 48h pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas fourni de cautionnement provisoire. Le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin...  
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies c...  
Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d...  
Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-ha...  
dont la liste figure dans le DAO.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après...  
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies...  
Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigeu...

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **08/01/2021** dès 12 heures dans l'annexe du foyer m...  
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ième étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ième étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur...

## 14. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour

- Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) à l'ouverture ;
- Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Capacité financière du soumissionnaire au moins égale à dix millions (10 000 000) de F CFA ;

c) Offre financière incomplète pour :

- Absence de la lettre de soumission timbrée, datée et signée;
- Absence du bordereau des prix (BP) dûment rempli, paraphé à chaque page et signé et cacheté à la dernière;
- Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, signé et cacheté
- sous-détails des prix dûment rempli, paraphé à chaque page et signé et cacheté à la dernière;

d) Omission d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique;

f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 5 critères sur l'ensemble des 7 critères essentiels.

### Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire

- Présentation de l'offre sur **01 critère** ;
- Note d'organisation et planning sur **02 critères** ;
- Personnel sur **01 critère** ;
- Matériel sur **02 critères** ;
- Références sur **01 critère**.

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire dont les performances ont été jugées peu satisfaisantes ou ayant fait l'objet d'un constat de défaillance ou d'une résiliation.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2065 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 12/10/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1079-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du **3 décembre 2020**, la lettre-commande relative à la climatisation de la salle d'embarquement de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Maroua-Salak, a été attribuée à la société **EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION SARL**, BP : 057 Douala, Tél : 233 42 26 05/699 50 49 76, pour un montant **quarante-deux millions quatre-vingt-quatorze mille trois cent huit (42 094 308) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°\_000086/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NBM PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES N° 019/AONO/CRTV/CIPM/CMCA/2020 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VEHICULES A LA CMCA MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY EN PROCEDURE D'URGENCE- EXERCICE 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES **N° 001/AONO/CRTV/CIPM/2020** POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VEHICULES A LA CMCA MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY EN PROCEDURE D'URGENCE, EXERCICE 2020, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT **PREVUE LE 04 DECEMBRE 2020** EST **REPORTÉE AU\_**  
**22/12/2020.**

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 4 Décembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NDONGO CHARLES**

## COMMUNE D'EDEA 2EME

**COMMUNIQUE N°015/C/CAEDII/SG/SAPM/20 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001BIDS/AONO/CAEDII/ CIPM/2020 DU 22 JUILLET 2020 P POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II? SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, AUTORITE CONTRACTANTE**

### COMMUNIQUE

Par décision municipale N°017/DM/CAEDII/SG/SAPM/2020 du 26/08/2020 l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N° 001Bis/ AONO/CAEDII/ CIPM/2020 du 22 Juillet 2020 est attribuée ainsi qu'il suit :

N° Lot	Objet	Lieu d'exécution	Entreprises Soumissionnaires	Montant TTC	Délai d'exécution	Observation
LOT Unique	<b>travaux de réhabilitation de la ligne électrique Carrefour Evelyne Bar - Mairie Edéa II - Sous-préfecture en Moyenne Tension dans la Commune d'Edéa II, Département de la Sanaga maritime, Région du littoral.</b>	Commune d'Arrondissement d'Edéa 2, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral	ETS ENOCAM SARL BP : 4818 Dia Tél.697 85 67 05 679 55 00 41	49 000 000 FCFA	03 MOIS	Adjudicataire

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Mairie d'Edéa li pour recevoir notification.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour ce dernier.

*EDEA le 26 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**MBEI NJE Jean**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2068-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 18/08/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1081-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 du 3 décembre 2020**, la lettre-commande relative à la maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation du réseau informatique de la société Aéroports Du Cameroun SA, a été attribuée à la société **INTERNATIONAL COMPUTER CENTER SOFTWARE « ICCSOFT SA »**, BP : 4124 Yaoundé, Tél : 222 23 41 26/ 697 95 95 50, pour un montant de **onze millions quatre cent douze mille deux cent vingt-cinq (11 412 225) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois et trois (03) semaines**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2067-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 31/08/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1080-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 3 décembre 2020, le marché relatif à la mise aux normes des salles serveurs de la plateforme aéroportuaire de Yaoundé-Nsimalen, a été attribué à la société **PAJO CONSULENS SARL**, BP: 34 761 Yaoundé, Tél: : 699 20 45 47, pour un montant de **soixante-seize millions deux cent vingt mille trois cent cinquante-quatre (76 220 354) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**ADDITIF N°01 A LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°008 /MINEPAT/PNDP/CSPM/20 DU 30 NOVEMBRE 2020 RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) DATE : 03 DÉCEMBRE 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :  
Certaines dispositions de la Lettre de Demande de Cotations Lettre de Demande de Cotations N°008 /MINEPAT/PNDP/CSPM/20 du 30 Novembre 2020 relative à la souscription d'une police d'assurance maladie et individuelle accident en faveur du personnel de l'Unité de Gestion du Projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC), sont modifiées ainsi qu'il suit :

## 1) Date de dépôt des offres

### Au lieu de :

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en **six (06) exemplaires (un original et 5 copies)** marqués comme tel, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **29 Décembre 2020 à 12 heures précises** (heure locale) et contenant la mention :

*« Demande de Cotations N°008/ MINEPAT/ SG/ PNDP/CSPM/20 du 30 Novembre 2020 pour la souscription d'une police d'assurance maladie et individuelle accident en faveur du personnel de l'Unité de Gestion du Projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). »*

### Lire plutôt :

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en **six (06) exemplaires (un original et 5 copies)** marqués comme tel, à la **Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), porte 212 D, au plus tard le 28 Décembre 2020 à 12 heures précises** (heure locale) et contenant la mention :

*« Demande de Cotations N°008/ MINEPAT/ SG/ PNDP/CSPM/20 du 30 Novembre 2020 pour la souscription d'une police d'assurance maladie et individuelle accident en faveur du personnel de l'Unité de Gestion du Projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). »*

## 2) Date d'ouverture des offres

### Au lieu de :

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le **29 Décembre 2020 à 13 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

### Lire :

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le **28 Décembre 2020 à 13 heures précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, **dans la salle des réunions n°313 D de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).**

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 4 Décembre 2020

Le COORDONNATEUR

**NGA MARIE MADELEINE**

# PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**COMMUNIQUE N°020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°05/MINEPAT/PNDP/CSPM/2020 DU 06 NOVEMBRE 2020 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'ENTRETIEN, MATÉRIEL ET PRODUITS PAUSE-CAFÉ À LA CELLULE NATIONALE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Pays/Nom du projet :** Cameroun/Programme National de Développement Participatif (PNDP).

**Description du marché :** Acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien, matériel et produits pause-café à la Cellule Nationale de Coordination du Programme National de Développement Participatif (PNDP).

**Délai de livraison :** 48 heures dès notification de l'ordre de service de démarrage.

**Date de signature du Contrat :** En cours

Attributaire	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)		Observations
ETS EXPRESS TRADE	17 266 230	Dix-sept millions deux cent soixante-six mille deux cent trente	Offre conforme pour l'essentiel et la moins disante

#### AUTRES SOUMISSIONNAIRES ÉVALUÉS :

Soumissionnaire	Montant TTC proposé	Observations
MASUP SARL	10 772 479	Offre non conforme
ETS NADO	12 316 275	Offre non conforme
GRACELAND	18 705 075	Offre non conforme
SOMAPA	25 025 268	Offre non conforme

Le Prestataire retenu à l'issue de l'analyse est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, pour la finalisation et la signature des marchés y relatifs.

Par ailleurs, les Prestataires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 7 Décembre 2020

Le COORDONNATEUR

**NGA MARIE MADELEINE**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2065 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 12/10/2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1079-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du **3 décembre 2020**, la lettre-commande relative à la climatisation de la salle d'embarquement de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Maroua-Salak, a été attribuée à la société **EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION SARL**, BP : 057 Douala, Tél : 233 42 26 05/699 50 49 76, pour un montant **quarante-deux millions quatre-vingt-quatorze mille trois cent huit (42 094 308) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2068-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 18/08/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1081-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du **3 décembre 2020**, la lettre-commande relative à la maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation du réseau informatique de la société Aéroports Du Cameroun SA, a été attribuée à la société **INTERNATIONAL COMPUTER CENTER SOFTWARE « ICCSOFT SA »**, BP : 4124 Yaoundé, Tél : 222 23 41 26/ 697 95 95 50, pour un montant de **onze millions quatre cent douze mille deux cent vingt-cinq (11 412 225) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois et trois (03) semaines**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2067-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 31/08/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 1080-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 3 décembre 2020, le marché relatif à la mise aux normes des salles serveurs de la plateforme aéroportuaire de Yaoundé-Nsimalen, a été attribué à la société **PAJO CONSULENS SARL**, BP: 34 761 Yaoundé, Tél: : 699 20 45 47, pour un montant de **soixante-seize millions deux cent vingt mille trois cent cinquante-quatre (76 220 354) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1079 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA CLIMATISATION DE LA SALLE D'EMBARQUEMENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 19/AONO/ADC/CIPM/2020 du 12/10/2020** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance 0120-20/ADC/CIPM/se du 24 novembre 2020.

N°

## DECIDE :

**ARTICLE 1-** La lettre-commande relative à la climatisation de la salle d'embarquement de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Maroua-Salak, est attribuée à la société **EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION SARL**, BP : 057 Douala, Tél : 233 42 26 05/699 50 49 76, pour un montant de **quarante-deux millions quatre-vingt-quatorze mille trois cent huit (42 094 308) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

**ARTICLE 2-** Le Gérant de la société **EQUATORIAL FROID ET CLIMATISATION SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3 -** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.



## COMMUNE D'EDEA 2EME

**DECISION MUNICIPALE N°017/DM/CAEDILEME/SG/SAPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR - MAIRIE EDÉA 11- SOUS? PRÉFECTURE EDÉA II EN MOYENNE TENSION DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA HÈME DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001BIS/AONO/CAEDLLÈME/CIPM/2020 DU 22 JUILLET 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ecléa Ileme Maître d'Ouvrage**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'arrondissement d'Edéa hème ;

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu l'arrêté n°000225/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020, constatant l'élection de Monsieur MBEI NJE Jean en qualité de Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa hème

Vu l'arrêté n° 0000157/A/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des clauses

Administratives Générales (CCAG) applicables au Marchés Publics ;

Vu l'avis d'Appel d'Offres n° 001 BIS/AONO/CAEDIIème/CIPM/2020 du 22 Juillet 2020 pour les travaux de réhabilitation de la ligne électrique carrefour Evelyne bar - Mairie Edéa 11 - Sous-préfecture Edéa II en moyenne tension dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa hème, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 21 août 2020.

### **DECIDE :**

**Article 1er :** Est attribué à l'entreprise **ETS ENOCAM SARL BP : 4818 Douala Tél.: 697 85 67 05 / 679 55 00 41**, le marché de réhabilitation de la ligne électrique carrefour Evelyne bar - Mairie Edéa II - Sous-préfecture Edéa II en moyenne tension dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa hème Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° **001 BIS/AONO/CAEDIIème/ CIPM/2020 du 22 Juillet 2020**.

**Article 2:** La présente décision municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

*EDEA le 26 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**MBEI NJE Jean**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1080 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA MISE AUX NORMES DES SALLES SERVEURS DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres n° **16/AONO/ADC/CIPM/2020 du 31/08/2020** ;

Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0117-20/ADC/CIPM/se du 25 novembre 2020.

## DECIDE :

**ARTICLE 1-** Le marché relatif à la mise aux normes des salles serveurs de la plateforme aéroportuaire de Yaoundé-Nsimalen, est attribué à la société **PAJO CONSULENS SARL**, BP : 34 761 Yaoundé, Tél : 699 20 45 47, pour un montant de **soixante-seize millions deux cent vingt mille trois cent cinquante-quatre(76 220 354) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

**ARTICLE 2** -Le Gérant de la société **PAJO CONSULENS SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 1081-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DU RÉSEAU INFORMATIQUE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN SA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 14/AONO/ADC/CIPM/2020 du 18/08/2020** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Vu La correspondance ICCSOFT S.A/DGI/20201124-01 du 24 novembre 2020 de la société ICCSOFT d'acceptation de la correction de son offre financière ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance 0118-20/ADC/CIPM/se du 25 novembre 2020.

N°

## DECIDE :

**ARTICLE 1** - La lettre-commande relative à la maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation du réseau informatique de la société Aéroports Du Cameroun SA, est attribuée à la société **INTERNATIONAL COMPUTER CENTER SOFTWARE « ICCSOFT SA »**, BP : 4124 Yaoundé, Tél : 222 23 41 26/697 95 95 50, pour un montant de **de onze millions quatre cent douze mille deux cent vingt-cinq (11 412 225) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois et trois (03) semaines**.

**ARTICLE 2** - Le Directeur Général de la société **INTERNATIONAL COMPUTER CENTER SOFTWARE « ICCSOFT SA »** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.



# UNIVERSITÉ DE DOUALA

**DECISION N°0004075/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N° 0001/UD//SG/DIPD/SCE/BC/CAF/2020 DU 04 JUIN 2020, AVEC L'ENTREPRISE MAHOL AFRICA SARL POUR DEFAILLANCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DOUALA

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 93/026 du 19 janvier 1993, portant création des Universités ;

VU le Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993, portant dispositions communes aux Universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;

VU le Décret n° 2019/374 du 11 Juillet 2019, portant nomination du Recteur de l'Université de Douala;

VU le Décret n° 2018 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019, portant instructions relatives à l'exécution de lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics administratifs, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

VU le budget de l'exercice 2020 de l'Université de Douala ;

VU la Lettre du MINMAP n°001382/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE5/CEA5, du 21 avril 2020, portant autorisation de gré à gré à l'Université de Douala ;

VU Le marché n° 0001/UD/SG/DIPD/SCEBC/Caf/2020 du 04 juin 2020, pour la réhabilitation pour la réhabilitation du Forum ESSEC au campus I de l'Université de Douala;

VU la lettre de mise en demeure n° 00004011/UD/SG/DIPD/DIEM/SCEBC du 07 septembre 2020 ;

VU le constat de carence fait à l'occasion de l'évaluation du 28 septembre 2020 de la 2eme mise en demeure.

## DECIDE

**Article 1er** : Le marché n° 0001/UD//SG/DIPD/SCEBC/Caf/2020 du 04 juin 2020 dont le titulaire est **l'entreprise MAHOL AFRICA Sarl, pour la réhabilitation pour la réhabilitation du Forum ESSEC au campus I de l'Université de Douala**, est à compté de la date de signature de la présente décision, résilié pour défaillance.

**Article 2** : La présente Décision sera notifiée à l'entreprise **MAHOL AFRICA Sarl** par le Directeur des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala.

*DOUALA le 30 Septembre 2020*

*Le RRECTEUR*

**ONDOA MAGLOIRE**

# UNIVERSITÉ DE DOUALA

**DECISION N°0004073/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N° 0003/UD//SG/DIPD/SCE/SC/CAF/2020 DU 04 JUIN 2020, AVEC L'ENTREPRISE MAHOL AFRICA SARL POUR DEFAILLANCE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DOUALA

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 93/026 du 19 janvier 1993, portant création des Universités ;

VU le Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993, portant dispositions communes aux Universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;

VU le Décret n° 2019/374 du 11 Juillet 2019, portant nomination du Recteur de l'Université de Douala;

VU le Décret n° 2018 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019, portant instructions relatives à l'exécution de lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics administratifs, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

VU le budget de l'exercice 2020 de l'Université de Douala ;

VU la Lettre du MINMAP n°001382/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE5/CEA5, du 21 avril 2020, portant autorisation de gré à gré à l'Université de Douala ;

VU Le marché n° 0003/UD//SG/DIPD/SCEBC/Caf/2020 du 04 juin 2020, le titulaire est l'entreprise MAHOL AFRICA Sarl,;

VU la lettre de mise en demeure n° 00004011/UD/SG/DIPD/DIEM/SCEBC du 07 septembre 2020 ;

VU le constat de carence fait à l'occasion de l'évaluation du 28 septembre 2020 de la 2eme mise en demeure.

## DECIDE

**Article 1er** : : Le marché n° 0003/UD/SG/DIPD/SCEBC/Caf/2020 du 04 juin 2020 dont le titulaire est **l'entreprise MAHOL AFRICA Sarl, pour la réhabilitation du Rectorat au campus I de l'Université de Douala**, est à compté de la date de signature de la présente décision, résilié pour défaillance.

**Article 2** : La présente Décision sera notifiée à l'entreprise **MAHOL AFRICA Sarl** par le Directeur des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala.

*DOUALA le 30 Octobre 2020*

*Le RRECTEUR*

**ONDOA MAGLOIRE**

# UNIVERSITÉ DE DOUALA

**DECISION N°0000033/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 01/10/2020 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°00023/UDI/SG/DIPD/SCE/BC/2020 DU 30 JUILLET 2020, AVEC L'ENTREPRISE MAHOL AFRICA SARL POUR DÉFAILLANCE FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, Exercices 2020 et suivants  
LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA**

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 93/026 du 19 janvier 1993, portant création des Universités ;

VU le Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993, portant dispositions communes aux Universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;

VU le Décret n° 2019/374 du 11 Juillet 2019, portant nomination du Recteur de l'Université de Douala;

VU le Décret n° 2018 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019, portant instructions relatives à l'exécution de lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics administratifs, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

VU le budget de l'exercice 2020 de l'Université de Douala ;

VU la Lettre du MINMAP n°001382/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE5/CEA5, du 21 avril 2020, portant autorisation de gré à gré à l'Université de Douala ;

VU le marché n° 00023/UD//SG/DIPD/SCE/BC/2020 du 30 juillet 2020, pour la construction de 20 salles des travaux dirigés au campus Logbessou de l'Université de Douala;

VU la lettre de mise en demeure n° 0000358/UD/CAB.R du 26 août 2020 ;

VU le constat de défaillance du 29 septembre 2020.

## DECIDE

**Article 1er** : Le marché n° 00023/UD/SG/DIPD/SCEBC/ 2020 du 30 juillet 2020 dont le titulaire est l'entreprise **MAHOL AFRICA Sarl, pour la construction de 20 salles des travaux dirigés au campus Logbessou de l'Université de Douala**, est à compter de la date de signature de la présente décision, résilié pour défaillance.

**Article 2** : La présente Décision sera notifiée à l'entreprise MAHOL AFRICA Sarl par le Directeur des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala.

*DOUALA le 1 Octobre 2020*

*Le RRECTEUR*

**ONDOA MAGLOIRE**

# UNIVERSITÉ DE DOUALA

**DECISION N°0004079/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 0005/UD/ISG/DIPD/SCE/BC/CAF/2020 DU 04 JUIN 2020, AVEC L'ENTREPRISE MAHOL AFRICA SARL POUR DEFAILLANCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DOUALA

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 93/026 du 19 janvier 1993, portant création des Universités ;

VU le Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993, portant dispositions communes aux Universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;

VU le Décret n° 2019/374 du 11 Juillet 2019, portant nomination du Recteur de l'Université de Douala;

VU le Décret n° 2018 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019, portant instructions relatives à l'exécution de lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics administratifs, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

VU le budget de l'exercice 2020 de l'Université de Douala ;

VU la Lettre du MINMAP n°001382/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE5/CEA5, du 21 avril 2020, portant autorisation de gré à gré à l'Université de Douala ;

VU Le marché n° 0005/UD//SG/DIPD/SCEBC/Caf/2020 du 04 juin 2020 , pour la réhabilitation du Gymnase au campus I de l'Université de Douala;

VU la lettre de mise en demeure n 00004010/UD/SG/DIPD/DIEM/SCEBC du 07 septembre 2020;

VU le constat de carence fait à l'occasion de l'évaluation du 28 septembre 2020 de la 2eme mise en demeure.

## DECIDE

**Article 1er** : Le marché n° 0005/UD//SG/DIPD/SCEBC/Caf/2020 du 04 juin 2020 dont le titulaire est l'entreprise **MAHOL AFRICA Sarl, pour la réhabilitation du Gymnase au campus I de l'Université de Douala**, est à compté de la date de signature de la présente décision, résilié pour défaillance.

**Article 2** : La présente Décision sera notifiée à l'entreprise **MAHOL AFRICA Sarl** par le Directeur des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala.

*DOUALA le 30 Septembre 2020*

*Le RRECTEUR*

**ONDOA MAGLOIRE**

# UNIVERSITÉ DE DOUALA

**DECISION N°0004077/D/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/2020 DU 30/09/2020 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N° 0002/UD//SG/DIPD/SCE/BC/CAF/2020 DU 04 JUIN 2020, AVEC L'ENTREPRISE MAHOL AFRICA SARL POUR DEFAILLANCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DOUALA

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 93/026 du 19 janvier 1993, portant création des Universités ;

VU le Décret n° 93/027 du 19 janvier 1993, portant dispositions communes aux Universités, modifié et complété par le décret n° 2005/342 du 10 septembre 2005 ;

VU le Décret n° 2019/374 du 11 Juillet 2019, portant nomination du Recteur de l'Université de Douala;

VU le Décret n° 2018 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019, portant instructions relatives à l'exécution de lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics administratifs, des Collectivités Territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

VU le budget de l'exercice 2020 de l'Université de Douala ;

VU la Lettre du MINMAP n°001382/L/MINMAP/DGMI/DMBEC/CE5/CEA5, du 21 avril 2020, portant autorisation de gré à gré à l'Université de Douala ;

VU Le marché n° 0002/UD/SG/DIPD/SCEBC/Caf/2020 du 04 juin 2020, pour la réhabilitation de la Bibliothèque Centrale au campus I de l'Université de Douala;

VU la lettre de mise en demeure n°00004012/UD/SG/DIPD/DIEM/SCEBC du 07 septembre 2020;

VU le constat de carence fait à l'occasion de l'évaluation du 28 septembre 2020 de la 2eme mise en demeure..

## DECIDE

**Article 1er** : Le marché n° 0002/UD/SG/DIPD/SCEBC/Caf/2020 du 04 juin 2020 dont le titulaire est l'entreprise **MAHOL AFRICA Sarl, pour la réhabilitation de la Bibliothèque Centrale au campus I de l'Université de Douala**, est à compté de la date de signature de la présente décision, résilié pour défaillance.

**Article 2** : La présente Décision sera notifiée à l'entreprise **MAHOL AFRICA Sarl** par le Directeur des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala.

*DOUALA le 30 Septembre 2020*

*Le RRECTEUR*

**ONDOA MAGLOIRE**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N° 8822/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 02/12/2020 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 092/20/A010/SDCC/CIPM DU 28/10/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. <b>Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.</b></p> <p><b>L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'appel d'offres international ouvert N°092/20/A010/SDCC/CIPM du 28/10/2020 pour la fourniture d'un lot de huit (08) tracteurs agricoles à la SODECOTON, initialement prévue le 09 décembre 2020, est reportée au 23 décembre 2020.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua <b>le 09/12/2020 à partir de 16 heures</b>. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y <b>faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier</b>. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'appel d'offres international ouvert N°092/20/A010/SDCC/CIPM du 28/10/2020 pour la fourniture d'un lot de huit (08) tracteurs agricoles à la SODECOTON, initialement prévue le 09 décembre 2020, est reportée au 23 décembre 2020.</p>

GAROUA le 2 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOHAMADOU BAYERO**

# MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**ADDITIF N°\_002\_/A/HYDRO-MEKIN/DG/CIPM RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2020 DU 09/11/2020 POUR LA DELIMITATION AVEC PLUS DE PRECISION ET A PARTIR DES TECHNOLOGIES DE POINTE (LIDAR) DE LA ZONE D'ENNOIEMENT ET DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE MEKIN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Cautionnement Provisoire</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un montant évalué à <b>7 000 000 (sept millions) FCFA</b> et d'une durée de validité de <b>quatre-vingt-dix (90) jours</b>, à compter de la date de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances.</p> <p>Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>e</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.</p> <p>Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un montant évalué à <b>7 000 000 (sept millions) FCFA</b> et d'une durée de validité de <b>cent vingt (120) jours</b>, à compter de la date de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances.</p>
<b>2</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b>          Pièces administratives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Dossier incomplet ou pièces non conformes,</li> <li>b) Pièce falsifiée ou non authentique.</li> </ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Critères éliminatoires</b>          Pièces administratives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances ;</li> <li>b) Dossier incomplet ou pièces non conformes,</li> <li>c) Pièce falsifiée ou non authentique.</li> </ul>

**3 Autres**

Au lieu de ...

**Pièce n°03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) Article 05 (Consistance des offres):**

**1. Les pièces administratives (Volume 1) :**

1.1. L'original de l'acte de cautionnement provisoire, d'une valeur de sept millions (7 000 000) FCFA dans l'Avis d'Appel d'Offres (pièce N°1) et d'un délai de validité de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres ;

**Pièce n°03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) Article 05 (Publication des résultats d'attribution du marché et recours):**

Tout recours doit être adressé à l'Autorité Chargée des Marchés Publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission. Il doit intervenir dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrables après la publication des résultats.

**Pièce n°11 : Liste des banques agréées**

1)	Afriland First Bank (AFB)
2)	Banque Atlantique du Cameroun (BAC)
3)	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
4)	Citibank N.A. Cameroon
5)	Commercial Bank of Cameroon (CBC)
6)	Ecobank Cameroun (EBC)
7)	National Financial Credit Bank (NFC BANK)
8)	Société Commerciale de Banques-Cameroun (CA-SCB)
9)	Société Générale de Banques au Cameroun (SGBC)
10)	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)
11)	Union Bank of Cameroon PLC (UBC)
12)	United Bank for Africa (UBA)
13)	Chanas Assurances

## 3 Autres

### Lire plutot

**Pièce n°03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) Article 05 (Consistance des offres):**

#### 1. Les pièces administratives (Volume 1) :

1.1. L'original de l'acte de cautionnement provisoire, d'une valeur de sept millions (7 000 000) FCFA dans l'Avis d'Appel d'Offres (pièce N°1) et d'un délai de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres ;

#### **Pièce n°03 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) Article 05 (Publication des résultats d'attribution du marché et recours):**

Tout recours doit être adressé à l'Autorité Chargée des Marchés Publics, avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics, au Maître d'Ouvrage et au Président de la Commission. Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

#### Pièce n°11 : Liste des banques agréées

1)	Afriland First Bank (AFB)
2)	Banque Atlantique du Cameroun (BAC)
3)	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
4)	Citibank N.A. Cameroon
5)	Commercial Bank of Cameroon (CBC)
6)	Ecobank Cameroun (EBC)
7)	National Financial Credit Bank (NFC BANK)
8)	Société Commerciale de Banques-Cameroun (CA-SCB)
9)	Société Générale de Banques au Cameroun (SGBC)
10)	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)
11)	Union Bank of Cameroon PLC (UBC)
12)	United Bank for Africa (UBA)
13)	Chanas Assurances
14)	ZENITH Assurances
15)	ACTIVA

Le reste sans changement.



YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BIYA MOTTO Frederic**

# CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**ADDITIF N° 01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAN° 001/AONO/CRTV/CIPM/CMCA/2020 POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VEHICULES DE LA CMCA MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY EN PROCEDURE D'URGENCE, EXERCICE 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9<sup>e</sup> étage porte 911, au plus tard le <u>lundi 16 mars 2020</u> à <b>12 heures</b>, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p><b>Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CRTV/CIPM/2020</b>  <b>Pour l'acquisition de quatre (04) faisceaux IP audio numériques pour le centre de production de Mballa II de la CRTV et pour les centres de diffusion de Maroua, Bafoussam, Ngaoundéré.</b>  <b>Exercice 2020</b>  <b>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9<sup>e</sup> étage porte 911, au plus tard le <u>22/12/2020</u> à <b>12 heures</b>, heure locale, et devra porter la mention :</p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu en <b>un temps le lundi 16 mars 2020 à 13 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CRTV sise au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV à Mballa II.          Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le <u>22/12/2020</u>, à <b>13 heures</b>, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p>

3	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b><u>Critères éliminatoires</u></b>  <b>Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis;</li> <li>- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;</li> <li>- Absence de la caution de soumission ;</li> <li>- Absence d'autorisation du fabricant ;</li> <li>- Absence du sous-détail des prix unitaires ;</li> <li>- Non-respect de l'origine de la fourniture (Union Européenne, Japon, USA ou Canada) ;</li> <li>- Note technique inférieure à 80/100 ;</li> <li>- Non-respect des caractéristiques techniques des équipements.</li> </ul> <p><b><u>Critères essentiels</u></b></p> <p>Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation générale de l'offre ;</li> <li>- Chiffre d'affaires cumulé des trois (03) dernières années ;</li> <li>- Accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières ;</li> <li>- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bon de livraison) ;</li> <li>- Disponibilité des pièces de rechange ;</li> <li>- Garantie et service après-vente ;</li> <li>- Délai de livraison.</li> </ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>14.1 Critères éliminatoires</b></p> <p>Les critères éliminatoires concernent notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis;</li> <li>- Absence de la caution de soumission ;</li> <li>- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;</li> <li>- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément délivré par le fabricant ;</li> <li>- Absence d'un prospectus et fiches techniques détaillés du fabricant pour chaque fourniture ;</li> <li>- Non-respect des caractéristiques techniques majeures</li> <li>- Note technique inférieure à 80%.</li> </ul>

4	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>AU NIVEAU DU RGAO</b></p> <p><b>A/ Généralités</b></p> <p><b>Article 1 : PORTEE DE LA SOUMISSION</b></p>

1.1. Le Gérant Statutaire de la CMCA dénommé «l'Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition en urgence de quatre véhicules.

1.2. Le Soumissionnaire retenu, ou attributaire, doit livrer les Fournitures dans le délai indiqué dans le RPAO, et qui court, sauf stipulation contraire du CCAP, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison des fournitures ou dans celle fixée dans ledit ordre de service.

1.3. Dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, le terme "jour" désigne un jour calendaire.

**Article 19 : Caution de soumission**

19.6. La caution de soumission peut être saisie :  
 b. si le Soumissionnaire retenu :

- i. manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 42 du RGAO ; ou
- ii. manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 43 du RGAO.

## **Article 27: Caractère confidentiel de la procédure**

27.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché, ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique.

## **Article 39 : Droit de modification des quantités lors de l'attribution du Marché**

Sans objet

## **AU NIVEAU DU RPAO**

5. La liste des informations sur la qualification visée à l'article 12 du RGAO devra être complétée et regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :

### **Enveloppe A - Volume 1 : Dossier administratif**

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

g. Une caution de soumission d'une durée de validité de vingt (20) jours au-delà de la date de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun d'un Montant de F CFA **2 200 000 (deux millions deux cent mille)**.

**22.1** Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés, porte 911 au plus tard le **04/12/2020 à 12 heures**, heure locale, et devront porter la mention suivante:

### **Appel d'Offres n°001/AONO/CRTV/CIPM/CMCA/2020 pour la fourniture de quatre (04) véhicules à la CRTV Marketing and Communication Agency (CMCA) en procédure d'urgence -Exercice 2020**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

**22.2** Adresse du Maître d'Ouvrage à utiliser pour l'envoi des offres : Direction de l'Administration et des Finances, 9<sup>ème</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé Bp : 1634, Tel : 222 21 40 77/ 222 21 40 88 ; Fax : 222 20 43 40

Numéro de l'Appel d'Offres n° **001/AONO/CRTV/CIPM/CMCA/2020** du 11/11/2020

**23.1 Date et heure limite de dépôt des offres :** Les Offres rédigées en français ou en anglais devront être déposés à la Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés, porte 911 au plus tard le **\_04/12/2020 \_ à 12 heures**, heure locale, contre récépissé de dépôt.

**26.1 Lieu, date et heure de l'ouverture de plis :** l'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **04/12/2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux, sis au rez de chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Mballa II, en présence des soumissionnaires ou des représentants de ces derniers, dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite de la soumission.

**4 Autres****Lire plutot****AU NIVEAU DU RGAO****A/ Généralités****Article 1 : Portée de la soumission**

1.1. Le Gérant Statutaire de la CMCA, défini, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO), lance un appel d'offres en vue de l'acquisition en urgence de quatre véhicules, brièvement définis dans le RPAO et spécifiés dans le Descriptif de la Fourniture ainsi que le Bordereau des Quantités.

Le nom, le numéro d'identification et le nombre de lots faisant l'objet de l'appel d'offres figurent dans le RPAO.

Il y est fait ci-après référence sous le terme "les Fournitures".

1.2. Le Soumissionnaire retenu, ou attributaire, doit livrer les Fournitures dans le délai indiqué dans le RPAO, et qui court, sauf stipulation contraire du CCAP, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison des fournitures ou dans celle fixée dans ledit ordre de service.

1.3. Dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, le terme "jour" désigne un jour calendaire.

**Article 19 : Caution de soumission**

19.6. La caution de soumission peut être saisie :

b. Si le Soumissionnaire retenu

Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

**Article 27: Caractère confidentiel de la procédure**

27.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés Publics.

**Article 39 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours**

39.1. Toute décision d'attribution d'un marché public par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué est insérée, avec indication de prix et de délai, dans le journal des marchés publics édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ou dans toute autre publication habilitée.

39.2 l'Autorité Contractante communique à tout soumissionnaire ou administration concernée, sur requête à lui adressée dans un délai maximal de cinq (5) jours après la publication des résultats d'attribution, le rapport de l'observateur indépendant ainsi que le procès-verbal de la séance d'attribution du marché y relatif auquel est annexé le rapport d'analyse des offres.

39.3. l'Autorité Contractante est tenu de communiquer les motifs de rejet des offres des soumissionnaires concernés qui en font la demande.

39.4. Après la publication du résultat de l'attribution, les offres non retirées dans un délai maximal de quinze (15) jours seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

39.5. En cas de recours, il doit être adressé au Ministre chargé des Marchés publics, avec copies à l'organisme

chargé de la régulation des Marchés Publics, à l'Autorité Contractante et au Président de ladite Commission.

Il doit intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables après la publication des résultats.

## AU NIVEAU DU RPAO

5. La liste des informations sur la qualification visée à l'article 12 du RGAO devra être complétée et regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :

### Enveloppe A - Volume 1 : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

g. Une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours au-delà de la date de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun d'un Montant de F CFA **2 200 000 (deux millions deux cent mille)**.

22.1 Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés, porte 911 au plus tard le **22/12/2020 à 12 heures**, heure locale, et devront porter la mention suivante:

### **Appel d'Offres n°001/AONO/CRTV/CIPM/CMCA/2020 pour la fourniture de quatre (04) véhicules à la CRTV Marketing and Communication Agency (CMCA) en procédure d'urgence -Exercice 2020**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

22.2 Adresse du Maître d'Ouvrage à utiliser pour l'envoi des offres : Direction de l'Administration et des Finances, 9<sup>ème</sup> étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé Bp : 1634, Tel : 222 21 40 77/ 222 21 40 88 ; Fax : 222 20 43 40

Numéro de l'Appel d'Offres n° **001/AONO/CRTV/CIPM/CMCA/2020** du 11/11/2020

23.1 **Date et heure limite de dépôt des offres** : Les Offres rédigées en français ou en anglais devront être déposés à la Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés, porte 911 au plus tard le **22/12/2020 à 12 heures**, heure locale, contre récépissé de dépôt.

26.1 **Lieu, date et heure de l'ouverture de plis** : l'ouverture des offres administratives aura lieu le **22/12/2020 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux, sis au rez de chaussée du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou des représentants de ces derniers, dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite de la soumission.

**NDONGO CHARLES**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF I N° 8827/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 02/12/2020 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°53/20/DCO/SDCC/CIPM DU 18 NOVEMBRE 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	<b>Recevabilité des Offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à la Demande de cotation N 53/20/DCO/SDCC/CIPM du 18 novembre 2020 pour la fourniture de deux (02) lots de produits chimiques pour le traitement des eaux de la chaudière à la SODECOTON, initialement prévue le 04 décembre 2020, est reportée au 08 décembre 2020.</p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront dépouillées le <b>04/12/2020 à partir de 16 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunion sise à la Direction Générale de la SGDECOTON.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à la Demande de cotation N 53/20/DCO/SDCC/CIPM du 18 novembre 2020 pour la fourniture de deux (02) lots de produits chimiques pour le traitement des eaux de la chaudière à la SODECOTON, initialement prévue le 04 décembre 2020, est reportée au 08 décembre 2020.</p>

GAROUA le 2 Décembre 2020

Le DIRECTEUR

**MOHAMADOU BAYERO**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N° 8828/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 02/12/2020 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°54/20/DCO/SDCC/CIPM DU 18 NOVEMBRE 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	<b>Recevabilité des Offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à la Demande de cotation N°54/20/DCO/SDCC/CIPM du 18 novembre 2020 pour la fourniture d'un lot de 15 000 000 d'étiquettes Diamor à la SODECOTON, initialement prévue le 04 décembre 2020, est reportée au 08 décembre 2020.</p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront dépouillées <b>le 04/12/2020 à partir de 16 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunions à la Direction Générale de la SODECOTON.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à la Demande de cotation N°54/20/DCO/SDCC/CIPM du 18 novembre 2020 pour la fourniture d'un lot de 15 000 000 d'étiquettes Diamor à la SODECOTON, initialement prévue le 04 décembre 2020, est reportée au 08 décembre 2020.</p>

GAROUA le 2 Décembre 2020

Le DIRECTEUR

**MOHAMADOU BAYERO**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N° 8829/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 02/12/2020 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N° 55/20/DCO/SDCC/CIPM DU 18 NOVEMBRE 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*GAROUA le 2 Décembre 2020*

*Le DIRECTEUR*

**MOHAMADOU BAYERO**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armac.com](http://www.armac.com)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.armac.com  
✉ Email : pridesoft@armac.com